

# Liste des actions

## Le CADI : centre d'accompagnement, de documentation et d'information

Pôle de formation Nat'Thuré végétal, Nouvelle-Aquitaine

Domaine des chevaliers BP 22

86540 THURE

Tél : 0549938693

Site web : <http://www.lpa.thure.educagri.fr/>


Responsable : Valérie GOMES , [valerie.gomes@educagri.fr](mailto:valerie.gomes@educagri.fr)

Rédacteur de la fiche : Héloïse Kunz et Audrey Roulon,  
Documentaliste et animatrice  
, [heloise.kunz@educagri.fr](mailto:heloise.kunz@educagri.fr)

### DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

#### Aux origines : un CADI pour quoi faire ?

A l'origine (2009), il y avait une **volonté** de l'équipe d'enseignement et de direction alors en place de créer l'équivalent d'un **CdR** afin d'apporter un **accompagnement personnalisé** aux apprenants. Cet embryon s'est longtemps appelé **CAI** (Centre d'Accompagnement Individuel) et a fonctionné de manière plus ou moins régulière pendant quelques années.

En 2013, l'arrivée d'une nouvelle **animatrice** à temps plein a donné un nouvel élan au centre. **Avec deux temps plein** à disposition (une documentaliste et une animatrice) et **un seul espace** (CDI) la question s'est posée **d'optimiser les moyens** en travaillant davantage **ensemble**. Il s'agissait aussi d'avoir  plus de **visibilité** auprès des enseignants et des apprenants (un seul nom, un seul lieu, création d'un logo, communication

en commun).

**Le CADI** (centre d'accompagnement, de documentation et d'information) était né.

**Le CADI permet aux apprenants et à l'équipe de s'informer, recevoir de l'aide** (méthodologie, révisions, insertion professionnelle, connaissance de soi...), **échanger, se cultiver et se détendre.**


### **Un fonctionnement fusionné**

**Accessibilité :** Le CADI est ouvert tous les jours de 8h15 à 18h45 (avec une fermeture sur la pause méridienne). Les apprenants y ont accès dans le cadre des cours, pendant les heures d'études ou au moment des pauses.

**Fonctionnement général :** Les apprenants viennent de manière **volontaire** ou sur conseil d'un **enseignant**. Les enseignants peuvent référer les apprenants par le biais de **fiche de liaison** ou au **conseil de classe**. Les apprenants peuvent prendre rendez-vous tout seul ou en petit **groupe**.

Les enseignants peuvent venir avec leur classe ou bien l'animatrice peut intervenir en appui **dans la classe de l'enseignant**.

Un **suivi** des apprenants est transmis à l'équipe pédagogique et de direction avant chaque **période** de vacances.

**Ressources :** Les apprenants disposent de ressources variées et empruntables : 

- presse
- informatique / copieur
- livres (fiction, documentaire)
- ressources d'autoformations (jeux, guides, exercices , cours), fournis par les enseignants ou créer par les animatrices à la demande.

- multimédias


**Espaces** : Différents espaces sont à disposition :

- espaces de travail
- espaces de détente
- terrasse extérieure
- espace numérique

### **Animation et communication**


**Animation** : Des actions sont proposées tout au long de l'année pour inciter les apprenants à fréquenter le CADI et pour leur montrer nos ressources :

- semaines CADI : semaines ludiques avec des défis/challenges (1 jour = 1 jeu / 1 savoir découvert, 1 cadeau offert) autour du CADI de ses ressources et des savoirs disciplinaires
- animations autour de la lecture (soirées thématiques, club lecture)
- présentation du CADI aux nouveaux arrivants (équipe pédagogique et apprenants) en septembre

**Communication** : Différents outils nous servent pour communiquer : 

- marques-pages / dépliants
- powtoon (voir ci-dessous)
- portail documentaire
- page facebook du lycée <https://www.facebook.com/Pôle-de-formation-NatThuré-Végétal>
- ENT
- Réunions hebdomadaires de l'équipe pédagogique du lycée le lundi matin de 9h à 10h
- Commission CADI en juin de chaque année : grandes orientations/projets, bilan de l'année (tout le personnel de l'EPL est invité).

## Quel avenir pour le CADI ?

Le CADI est en **perpétuelle construction**. Notre fonctionnement actuel nous convient, cependant, nous aimerions développer  de nouveaux projets, notamment, produire davantage de **ressources** et les indexer, accueillir encore **davantage d'apprenants**.

Mais nous nous heurtons à des questions de **moyens** qui ont engendré une réduction du temps de travail des animatrices. Le premier poste a en effet pu être pérennisé mais seulement à hauteur de 50%.

Témoignage réalisé avec l'appui d'Ann Sellars et de Laurence Verrier, AgroSup Dijon – Eduter, dans le cadre du soutien aux CdR et aux espaces ouverts d'apprentissage.

## FICHIERS A TELECHARGER

Descriptif : *La plaquette de présentation du CADI*

Descriptif : *L'analyse de la création et du fonctionnement du CADI.*

[Guide\\_Description\\_Thuré\\_0k-1.pdf](#)

## VIDEOS

**Date** :27 juin 2016

**Mots-clés** : Décrochage Ancrochage, Handicap, Dys., Insertion, Pédagogie par le jeu. Jeux sérieux., Savoirs de base,

Illettrisme

**Voie de formation :** Voies mixtes

**Niveau de formation :** V (CAP), IV (Bac pro, Bac général), III (BTS)

**Initiative du dispositif :** Locale

**Etat de l'action :** En cours

**Nature de l'action :** Innovation

## COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

## Ajouter un commentaire

Vos commentaires

Vos commentaires

Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

Δ